

RENCONTRES PARTENAIRES JEUNESSE

Dans le cadre de l'élaboration du Projet Génération 11 -25 ans, le Département de la Gironde a souhaité recueillir les avis et les propositions de ses partenaires sur les politiques menées en faveur des jeunes.

A partir des 5 axes de développement définis en 2005 dans le Manifeste pour la Jeunesse en Gironde, **5 rencontres thématiques** ont été organisées sur les territoires girondins afin de consulter les **professionnels** travaillant avec des jeunes.

- Mercredi 17 juin : **Accessibilité** des jeunes (emploi, droits, loisirs...) - PJT Médoc - Castelnau
- Mardi 23 juin : **Santé - Prévention** des jeunes - PJT Bassin – Mios
- Vendredi 26 juin - **Autonomie et insertion** des jeunes - PJT Haute Gironde/Libournais - Libourne
- Mardi 30 juin - **Parcours éducatifs** des jeunes - PJT Sud Gironde - Fontet
- Jeudi 2 juillet - **Citoyenneté** des jeunes - Immeuble Gironde du Département – Bordeaux

Au total **300 personnes ont participé aux 20 ateliers proposés.**

Vous trouverez ci-dessous les comptes-rendus des rencontres.

Accessibilité des jeunes (emploi, droits, loisirs...).....	Page 2
Santé - Prévention des jeunes.....	Page 7
Autonomie et insertion des jeunes.....	Page 12
Parcours éducatifs des jeunes.....	Page 19
Citoyenneté des jeunes.....	Page 31

NB : Les verbatim contenus dans ce document n'engagent pas la responsabilité du Département de la Gironde.

RENCONTRE PARTENAIRES

>> L'accessibilité des jeunes de 11 à 25 ans aux services publics <<

Mercredi 17 juin 2015 - Castelnau de Médoc

Déroulé

1/ **Accueil, présentation de la démarche d'élaboration** de l'« *Acte II du Manifeste pour la Jeunesse en Gironde* » et objectifs de la réunion

S. Cervelle - *Direction de la Jeunesse, de l'éducation et de la Citoyenneté*

2/ **Présentation de la demie journée** et rappel de l'organisation et de l'avancée des travaux dans les 3 ateliers

M. Barreto, *Responsable du Pôle Jeunesse Territorial du Médoc*

3/ **Présentation des synthèses des groupes** de travail par les rapporteurs

- Accès aux droits : Florian MAGE (MDSI Castelnau) / Medhi HAMIDI (Info droits)

- Accès aux loisirs (culture, sport...) : Cédric RICOUL / Nadège AURIEL (PJT Médoc)

- Accès emploi : Bénédicte RANGE (Info Droits) – Guillaume AUDART (ADAV 33)

* Distribution d'un document de travail (synthèse des 3 synthèses)

4/ **Echanges avec la salle sur ce document**

5/ **Définition collective de mesures concrètes** concernant l'accessibilité des jeunes aux services publics au niveau départemental

S. Cervelle - *Direction de la Jeunesse, de l'éducation et de la Citoyenneté*

6/ Suites à donner au niveau du territoire du Médoc

M. Barreto, *Responsable du Pôle Jeunesse Territorial du Médoc*

RENCONTRE PARTENAIRES

>> L'accessibilité des jeunes de 11 à 25 ans aux services publics <<

Mercredi 17 juin 2015 - Castelnau de Médoc

Principales mesures qui ont été proposées dans les trois ateliers pour améliorer l'accessibilité en faveur des jeunes de 11 à 25 ans

L'ACCESSIBILITE A L'EMPLOI FORMATION POUR LES JEUNES DE 11 A 25 ANS

Propositions

- Soutenir les actions d'auto écoles solidaires avec pédagogie adaptée
- Mise en œuvre d'actions et/ou d'évènements favorisant l'information et la rencontre des jeunes et des employeurs (rallye emploi, forum, mercredis de l'alternance)
- Mise en réseau des acteurs :
 - Création d'instances de coordination entre les professionnels ayant pour mission l'accessibilité à l'emploi- formation pour les jeunes (échange d'informations, présentation de l'actualité) telles que « Les Cafés Partenaires »
 - Création d'un annuaire des acteurs territoriaux
- Soutenir toutes actions permettant l'acquisition des savoirs de bases
- Soutien aux formations des bénévoles des associations, des accompagnateurs à la scolarité, des structures développant l'accès à l'outil numérique...
- Développer les actions de formations ciblées pour un public défavorisé
- Faciliter la mise en œuvre de formations spécifiques en lien avec les besoins du territoire

L'ACCESSIBILITE AUX LOISIRS POUR LES JEUNES DE 11 A 25 ANS

Propositions

- Mieux armer les relais pour diffuser l'information (établissements scolaires, BIJ, PIJ, collectivités...)
- Mise en place de chéquiers culturels et sportifs (coupon sport) permettant l'accès aux pratiques de loisirs à moindre coût
- Favoriser la mise en réseau des structures (échange de pratique ; annuaire des professionnels, instances de concertation tpe « café partenaires »...)
- Développer la culture du partenariat :
 - ✓ Mutualisation des équipements et du matériel,
 - ✓ Construction d'évènementiels inter structures, de manifestations fédératrices pluriannuelles, et de résidences d'artistes...
- Favoriser l'itinérance en milieu rural (ALSH, maisons des adolescents, comités, prestataires de loisirs, piscines itinérantes...)
- Aider les associations dont les objectifs s'intègrent au projet de territoire

- Favoriser la formation et le développement des compétences locales (formations délocalisées, formations à volets multiples, soutien aux groupements d'employeurs loisirs...)
- Faciliter les transports des jeunes vers les structures, actions et dispositifs (mini bus dédié, valorisation de la mutualisation des moyens de transport des structures...)

L'ACCESSIBILITE AUX DROITS POUR LES JEUNES DE 11 A 25 ANS

Propositions

- Mieux armer les relais pour diffuser l'information (Collèges, BIJ, PIJ, collectivités, Missions Locales.....)
 - Actions d'informations et de sensibilisation des jeunes sur les droits et les devoirs ; ateliers dans les collèges et les écoles primaires sous forme de jeu (élaboration d'une charte des règles de vie)
 - Actions de sensibilisations sur des thématiques telles que : qu'est ce qu'un citoyen, quelle identité citoyenne, quel rapport à la règle, compréhension du maillage...
- Mener une campagne d'information auprès des acteurs du territoire sur les lieux et horaires de permanences
- Création d'une instance de coordination des acteurs locaux en lien avec l'accès aux droits
- Identifier les modalités les plus pertinentes pour articuler l'offre des structures ressources jeunes entre elles et avec les différents opérateurs locaux (MDA, centre de planification, mission locale, Info Droits, MDSI, Pôle Jeunesse, espace jeunesse, PIJ, BIJ...) et s'accorder sur les mêmes canaux de diffusion
- Soutenir le développement et l'itinérance des Maisons des Adolescents en milieu rural et les services de proximités (associations en faveur des droits des jeunes)
- Soutenir le développement des Espaces Métiers Aquitains ouverts à tout public(scolaires, jeunes, apprentis, .famille...) Et la communication sur les permanences assurées en leur sein.
- Attribuer plus de moyens financiers pour développer des permanences et des actions de proximité en direction des jeunes
- Elargir les missions du PJT sous forme d'un CLIC en faveur de la jeunesse
- Mise en place d'une plate forme de ressources pour les jeunes et leur entourage à l'échelle du Médoc, S'appuyer sur les plateformes existantes - dans le cadre du Fonds d'aide au jeune sur le canton de Blanquefort...
- Favoriser la formation et la sensibilisation des acteurs locaux pour mieux orienter les usagers

- Développer des stratégies permettant aux publics très défavorisés de débloquer des difficultés multi factorielles touchant :
- la domiciliation,
 - l'hygiène,
 - l'alimentation,
 - la déscolarisation,
 - l'accès au numérique et les aptitudes rédactionnelles,
 - au retour à l'accès aux droits au sens large et notamment à la Garantie Jeune



PRIORISATIONS DES PROPOSITIONS

A partir des différentes propositions par thématique une priorisation des propositions fut effectuée.

I. Information

- Création d'un annuaire des acteurs de l'accessibilité du territoire
- **Mise en œuvre d'actions de sensibilisations et d'informations directes dans les lieux de vie des jeunes**
- Développer les rencontres entre partenaires
- Créer une plate forme ressource à échelle du Médoc
- Elargir les missions du PJT pour en faire une source d'information complète pouvant être identifiée et saisie par les structures, les collectivités et les particuliers (CLIC « jeunes »)
- S'appuyer sur les temps de coordination pour diffuser l'information et favoriser les échanges de pratique ainsi que la mutualisation.

II. Coordination et mise en réseau

- **Création d'instance de coordination des professionnels telles que des « Cafés Partenaires »**
- Développer la culture du partenariat autour de :
 - **La mutualisation des équipements**
 - La construction d'actions et d'évènementiels interstructures et interdisciplinaires
- Identifier les modalités les plus pertinentes pour articuler l'offre des structures ressources jeunes entre elles et avec les différents opérateurs locaux.

III. Structurel

- Soutenir le développement des Espaces Métiers Aquitains ouverts à tous publics.
- **Mise en place de chéquiers culturels et sportifs** permettant un accès à ces activités à moindre coût.
- Soutenir les actions d'auto écoles solidaires avec pédagogie adaptée.
- Favoriser l'itinérance en milieu rural
- Favoriser les transports des jeunes vers les structures, actions et dispositifs (mini bus dédié, valorisation de la mutualisation des moyens de transport des structures...)
- Développer les actions de permanence délocalisées et les relais locaux BIJ/ PIJ/ Permanence info droits...)

IV. Formation

- Soutenir toutes les actions permettant l'acquisition des savoirs de base
- Favoriser la **formation et le développement des compétences** locales (formations délocalisées, formation à volets multiples, soutien aux groupements d'employeurs loisirs...)

V. Economique

- **Développer les moyens permettant des actions de terrain au plus près des usagers.**
- Aider les associations dont les objectifs s'intègrent au projet de territoire.

RENCONTRE PARTENAIRES

>> La santé – prévention des jeunes de 11 à 25 ans <<

Mardi 23 juin 2015 - Mios

Déroulé :

8h45 : Accueil - Emargement - Café

9h15 - 10h15

- Mot de bienvenue de Monsieur Pain – Maire de Mios
- Présentation de la démarche d'élaboration de l'acte II du Manifeste
S. Cervelle - Direction de la Jeunesse, de l'éducation et de la Citoyenneté
- Présentation des Pôles jeunesse Territoriaux
E. Lavail - Direction Ressources et Territoires
- Présentation des politiques et des actions santé pour les jeunes (11 – 25 ans) sous un angle départemental*
V. Gaillet, M. Gourgues, M. Gariteai - Direction de la Promotion de la Santé
- Définition du terme « Prévention » (différence prévention, prévention de la délinquance, prévention spécialisée...)
S. Cervelle - Direction de la Jeunesse, de l'éducation et de la Citoyenneté

10h15 - 11h45 : Ateliers - débats

Atelier A : Education à la santé / Information / prévention santé

- Point éducation nationale / Coordination au niveau de la ZAP / Rôle CESC
- Mission locale - point relais santé
- COBAS - Projet de contrat local de santé

Atelier B : Accès aux soins des jeunes

Offres et accès aux soins pour les jeunes : quelles solutions ?

- Accès à la contraception
- Problèmes dépendances Alcool, Cannabis, usages numériques
- Problèmes centres pour les jeunes en difficultés psychologiques ou psychiatrique ...

12h15 - 12h45 : Restitution commune

*Les diaporamas diffusés sont disponibles sur demande. Merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : jeunes@gironde.fr

RENCONTRE PARTENAIRES

>> La santé – prévention des jeunes de 11 à 25 ans <<

Atelier A : *Education à la santé / Information / Prévention*

Synthèse des préconisations

Intro : L'information des jeunes sur la santé

- 1 : Internet (Doctissimo.fr...)
- 2 : Association (planning familial...)
- 3 : Contrat direct : animateur, Prof, Pair

Le fil santé jeunes est peu connu (0800 235 236, www.filsantejeunes.com)...

1. Travailler le réseau entre professionnels

Impulser les rencontres, entre cultures différentes avec les structures locales (Exemple : parité jeunesse dans les Contrats locaux de santé ?)

Faire des passerelles entre les différents réseaux existants qui ne se connaissent pas... (exemple PAEJ, MDS, Education nationale, ALSH, associations, développement des structures locales de la MDA, possibles interventions de psychologues dans les antennes des missions locales...)

Demande de plus d'échanges et de réunions (au moins une fois par an)

- Par thématique
- Focus par thème

Mise en réseau des infos et des connaissances

Développement d'une veille sociale

Travail de coordination : PJT, Contrat local de santé ?

2. Information Santé / jeunesse

Création d'une plaquette d'informations avec informations locales

- En direction des jeunes
- En direction des partenaires

Information diverses, trop d'informations variées : **il faut les regrouper**

Partir des expériences qui fonctionnent

- Formations par les pairs
- Bus infos-jeunesse
- Il faut partir des jeunes et de leurs paroles
 - c'est mieux que les discours venant de l'extérieur
 - Pas faire du « descendant »
 - **Ecouter les jeunes...**

Créer des points relais santé repérables par les jeunes

- Réseau qui doit être clair et simple pour les jeunes
- 1 personne référente pour écoute, information, accès au droit (santé / contraception / couverture maladie - CPAM) prévention (santé, sexualité...), bonne orientation si besoin...

3. Associer et développer les liens entre les collèges et les structures d'animation des jeunes

Créer des temps de travail au niveau des ZAP avec les interlocuteurs

4. Formation auprès des professionnels sur ces questions

Regrouper l'information sur l'offre de formation existante notamment gratuite

IREPS, CLS, CEID ... ?

Formations à penser en animations / débats / échanges de pratiques

Mettre l'accent sur les éducateurs, les animateurs...

Exemple sur Le Teich : prévention cannabis / alcool

- Problèmes de réseaux
- Accueil de jeunes : 16-30 ans
- Que mettre concrètement en face pour les professionnels ?
 - Quels outils ? Internet ?



RENCONTRE PARTENAIRES

>> La santé – prévention des jeunes de 11 à 25 ans <<

Atelier B : Accès aux soins des jeunes

Synthèse et préconisations

- Présentation par Maïté LIZARAZU de l'objectif de la réunion : proposer des mesures concrètes à mettre en place par le département envers la jeunesse par rapport à l'accès à la Santé.
- ➔ Rappel qu'il existe de grosses difficultés sur les territoires semi-ruraux pour les jeunes pour accéder aux soins.

3 principales difficultés

- Difficulté dans l'accès aux soins (basiques, physiques) : dans le dentaire, il y a d'importants problèmes, absence de prise en charge. Difficulté de se rendre chez un médecin. Très peu de dentiste, d'ophtalmo,
- Dans le Bassin : il n'y a quasi pas de réseaux de médecins libéraux. Et les médecins veulent de moins en moins s'occuper des jeunes car ils sont overbookés (ceux qui acceptent de prendre en charge les jeunes envoyés par les structures jeunesse).
- Problèmes des jeunes filles surtout, face à la contraception (exemple au niveau de certain collège/lycée : distribution de la pilule d'urgence au bon vouloir du chef d'établissement -> pas normal. De plus problème d'interconnaissance dans les milieux ruraux et donc les jeunes filles ne veulent pas aller en pharmacie).
- Problème des maladies mentales mais aussi des « pétages de plomb » par rapport au contexte familial ou à l'environnement du jeune. Il est compliqué de mettre en place des choses avec les médecins. Sur certains territoires, quasi absence de personnes pouvant encadrer ces problèmes médicaux (partenariat entre NEET – Service civique : des jeunes en faisant leur service civique s'occupaient de jeunes ayant des problèmes mentaux, mais rien pour les aider, aucun accompagnement)

Problème d'accès et de mobilité : Clinique de Lesparre : Comment s'y rendre ? Qui accompagne les jeunes ? Elle est trop éloignée.

Proposition : faire un livret très pratique par territoire recensant les aides à propos de la santé pour les jeunes en fonction des problèmes qu'ils pourraient avoir. Car de manière générale tout le monde se sent démunie dans le Bassin.

Structure Passerel : il serait intéressant de reprendre le dispositif Garantie Jeune et son volet Santé et Soins aux jeunes porté par la Mission Locale (mais c'est un dispositif expérimental -> pas encore de recul)

Association laïque du Prado annonce que les jeunes ont beaucoup de difficulté d'accès aux soins.

- ➔ Besoin d'un fonctionnement par réseau : il n'y a pas de convention avec les médecins, tout fonctionne de façon informelle entre les associations et les médecins. Cependant trop souvent les médecins sont débordés et abandonnent donc cette aide.

Rappel par association Passerelle que le CG finance 4h/mois l'intervention de psychologue dans la structure, mais seulement pour les jeunes de Passerel.

De plus en plus de problèmes de scarifications, de mutilations sont recensés, surtout chez les jeunes filles. Les acteurs se sentent tous démunis. Donc ils emmènent les jeunes sur Bordeaux, mais ce n'est pas la solution. Besoin de relais au niveau territorial (perte de temps et manque de moyens financiers et matériels).

Dans le Bassin, absence totale de prise en charge des souffrances psychologiques (les ressources accueil psy doivent se développer).

Sud-Gironde : il y a trop d'attente pour les psychologues et psychiatres, de plus ceux-ci partant à la retraite ne sont pas forcément remplacés. A noter aussi la nouvelle approche psychiatrique : on donne des médicaments ou des doses pour se calmer mais on ne règle pas le problème -> question de la formation des nouveaux psychiatres/psychologues.

La prise en charge des 18-22 ans est très compliqué car les majeurs ne sont pas pris en charge directement (protection de l'enfance va jusque 21 ans, mais pas ce qui tient de la psychiatrie, qui s'arrête à 18 ans).

Espace Ressources/Réflexion Santé (ERS) : au niveau des MDSI du territoire. ERS = un espace où les professionnels de la santé se retrouvent tous les deux mois et échangent sur des situations secrètes (ce sont des personnes avec des compétences différentes ce qui permet d'approcher les problèmes des jeunes de manière transversale et d'apporter des réponses).

⇒ Il serait intéressant d'en mettre dans tous les territoires (idée très intéressante). Cependant cela ne dit rien du fonctionnement au quotidien.

Action sociale - COBAS : il existe le contrat local de Santé pour la COBAS qui fut engagé avec différentes thématiques (5 axes) dont un par rapport à l'accès aux soins des jeunes, un autre par rapport à la santé mentale qui est un des axes prioritaires : un groupe de travail fut lancé avec la département avec pour objectif de répondre à ce qu'on peut apporter avec les territoires quant à l'accès aux soins, comment se structurer au niveau territorial ? C'est un outil sur le territoire. Il y en a 1 à Bordeaux, 1 dans le Médoc : c'est une volonté politique (problématique). La mobilisation des institutions est actée, et ensuite ce sera aux acteurs de terrain de prendre part.

L'idée finale est la réalisation d'un contrat avec des actions opérationnelles (doit être signé à la fin de l'année).

⇒ L'idée serait de le mettre en place au niveau départemental ou au moins sur chaque territoire. Besoin de mutualiser et de faire des actions départementales et non territoriales car les problèmes se retrouvent partout.



Mission locale de Cadillac : travaux sur action d'essaimage sur la prise en charge de la santé et le développement de Point Relais Santé (PRS). Objectif de vérifier si les jeunes ont une pleine possession de leurs droits -> beaucoup de jeunes ignorent où en sont leurs droits. Pourtant c'est la clé d'entrée : besoin de s'assurer que sur l'ensemble du département, le Point Relais Santé peut repérer et sécuriser l'accès aux droits des jeunes (un minibus est disponible pour les emmener directement aux différents lieux de santé où doivent se rendre les jeunes, il y a un accompagnement).

Il existait une personne de la CPAM qui faisait une permanence -> mais cela n'existe plus. Besoin d'une personne qui reste de façon permanente afin de guider les jeunes, de les accompagner lorsqu'ils sont demandeurs.

Passerelle : sur CPAM de la Teste, une personne est en charge (convention pour ouverture des droits), idem au CPAM de Marcheprime.

Un des autres problèmes est qu'après avoir fait des bilans de santé, les jeunes ne sont pas suivis et pas accompagnés pour rencontrer les personnes qui pourraient répondre à leur besoin. Il y a un manque important de relais entre les professionnels et les jeunes, un manque pour assurer la prise en charge des jeunes. => besoin de mettre en cohérence tout le parcours santé : il faut prendre les jeunes en amont mais aussi en aval. Les suivre tout au long de leur démarche jusqu'aux soins. Ne pas faire que le repérage.

→ Comment peut-on travailler sur la proximité ?

Relais entre jeunes et professionnels : accompagner plus efficacement les jeunes : possession d'un minibus : un outil très pratique pour la mobilité, car les personnes encadrant les jeunes peuvent directement amener les jeunes sur place et rester avec eux. On les suit.

Problème : ce sont toujours les mêmes médecins sollicités. Ceux-ci se sentent à force démunis.

⇒ idée de réunir une table ronde / séance plénière avec tous les médecins des territoires, ainsi que les personnels de la santé, et les personnes encadrant les jeunes afin que les médecins sachent de quoi il est question et se positionnent par rapport aux jeunes (soit positivement soit négativement)

Infirmière scolaire, Val de l'Eyre : idée d'ouvrir un centre de Santé ou de créer une équipe mobile ? Car aujourd'hui au sein de cette Communauté de Communes il n'y a strictement rien pour prendre en charge les jeunes au niveau de la santé, il n'y a personne pour les accompagner.

→ Cela pose la question de la mutualisation des professionnels de la santé

Désir de créer une équipe mobile qui serait disposée à apporter des soins. Besoin de travailler avec l'ARS car il y a un problème de mobilisation de professionnels. Attention il ne faut pas empiéter sur les missions d'Etat.

Réseau information Jeunesse de Lanton : difficulté à trouver les outils, les relais, pour agglomérer les services de professionnels. Des expériences ont montré que de travailler avec les MDSI, les ANPAA pouvait fonctionner, ils ont pu jaloner des parcours.

→ Le problème est que chaque service à son cadre d'intervention. Parfois les services se recoupent, agissent sur les mêmes publics, alors qu'ils pourraient le faire ensemble, dans une seule et même structure => Un réseau peut être créé mais il y a un court-circuitage du fait des différentes structures qui se chevauchent sur le terrain.

Il existe aussi des Médecins Santé Conseil, ce sont des médecins généralistes de formation, mais ils font des bilans de santé aux jeunes à partir de 18 ans. (=> Besoin de travailler sur le repérage et la prévention) après le MSC prend contact avec les médecins spécialistes et donc il y a un engagement d'une démarche de soin.

→ problème : ces médecins ne sont présents qu'une fois par semaine car ils sont sur des grands secteurs

Au sein de la mission locale, il existe un référent Santé. Il faut l'utiliser.

Infirmière puéricultrice à Talence : accueil à toute heure des jeunes. Prise de sang prise en charge totalement par le CG. Si urgence mentale, alors il y a des psychiatres, psychologues. Elle va directement sur place avec les éducateurs spécialisés afin de créer un lien avec le jeune pour dans un second temps lui apporter son aide, l'accompagner et l'aider (4h par semaine en travail de rue). Ce travail prend du temps sur le moment mais est très payant. = Tenter de reproduire un lien autour du jeune avec son entourage, avec les services de Santé.

Existe aussi des bilans de santé en CPAM -> ils sont ensuite transmis aux médecins. Mais cela est très compliqué en zone rurale mais même urbaine, car les médecins sont tous complets. Besoin que l'ARS fasse pression.

=> Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) : mettre en place des maisons avec les différents types de médecins (ophtalmo, dentiste, médecin généraliste, kiné, ...)... Mais est-ce que cela pourrait fonctionner en milieu rural alors que la mobilité pose problème ?

➔ problème d'accès aux soins en dehors des heures d'ouverture

Les locaux des MSP ne sont pas chers grâce à des aides, cela permet de travailler sur les horaires, de les adapter. Mais le problème se pose surtout pour les médecins spécialistes, il n'y en a pas assez. Maison Des Ados à Bordeaux (MDA) : beaucoup de résistance du jeune à vouloir se faire traiter pour une maladie ou autre. Donc réel travail avec les parents est fait. Se faire suivre leur pose problème. Bien que le travail doive se faire sur le long terme.

➔ Question de la résistance des partenaires / des travailleurs sociaux

Il y a un besoin d'une mutualisation des moyens, des structures, besoins de passerelle entre les partenaires et les structures. Il faut combiner les compétences de chacun pour faire émerger une bonne idée. Bien entendu tout ceci en travaillant avec l'avis et le consentement des jeunes (postulat initial).

⇒ Besoin d'une mutualisation des moyens financiers mais aussi humains et matériels

Point Information Jeunesse de Biganos : rien en termes de passerelle. Il existe beaucoup de demandes au niveau des lycées mais il n'y a aucun centre de planification : cela pose problème pour la contraception.

Synthèse Atelier B

• Constats :

- Question de l'urgence avec les enfants en grande souffrance, que fait-on concrètement sur le moment ?
- Question de l'accès aux droits (comme on a pu le voir sur Cadillac)
- Question de l'identification d'un médecin référent
- Comment faire un levier vers l'accompagnement (besoin d'un parcours de soins)
- Question de la légitimité des professionnels : qui pourrait faire le relais entre les jeunes et les professionnels de la santé ?
- Question de la couverture du département (différents partenaires se chevauchent, se retrouvent sur le même territoire alors qu'il n'y a rien sur d'autres -> disparités territoriales doivent être corrigées).
- Gros problèmes d'informations entre les partenaires -> besoin d'une base de données communes.

• Mesures concrètes :

- Mettre en place des structures dans chaque territoire pour que les professionnels soient partout et mutualiser les services et des aides (car chacun agit individuellement).
- Faire pression sur l'ARS (afin de travailler avec les hôpitaux et créer des relais, et pour demander des moyens financiers)
- Travailler avec un réseau de médecins libéraux (ce qui finalement se fait déjà de manière informelle) => pourquoi ne pas faire une séance plénière et voir ceux qui seraient intéressés.
- Mutualisation de moyens financiers, humains et matériels + faire un dossier enfance et partenaire afin que tous connaissent ce qui se passe au sein de la région.

⇒ Besoin de faire un recensement des médecins !

RENCONTRE PARTENAIRES

>> Autonomie et insertion des jeunes <<

Vendredi 26 juin 2015 - Libourne

Déroulé

9h30 : Accueil - café

10h : Ouverture et introduction

- Michael Fuseau - Responsable du Pôle jeunesse territorial Haute Gironde - Libournais
- Sandrine Cervelle - Directrice de la Jeunesse, de l'Education et de la Citoyenneté

10h30 : Constitution du Marché

Définition collective des problématiques, des leviers, des enjeux, des objets de travail, etc.

12 h – 13h30 : Déjeuner libre

13h30 – 13h45 : Constitutions des groupes de travail

Création des groupes et désignation d'une ou deux personnes pour les animer

13h45 – 15h15 : Travaux des groupes

Chaque groupe devra faire ressortir des lignes forces, des lignes de progrès et faire émerger des pistes d'amélioration des politiques publiques.

Objectif : Proposer une action, un dispositif et/ou un projet durable à mettre en œuvre.

15h30 : Journal des propositions des groupes de travail

Recueil, publication et affichage de l'ensemble des contributions afin que chaque participant puisse lire les retours des travaux de chaque groupe.

16h : Fin de la journée

RENCONTRE PARTENAIRES

>> Autonomie et insertion des jeunes <<

Vendredi 26 juin 2015 - Libourne

Problématiques, questions, propositions d'actions concrètes

Atelier 1 - Comment bâtir une politique territoriale de réussite éducative précoce ?

1/ A partir de l'idée qu'à 25 ans, âge limite d'âge des politiques Départementale concernant la jeunesse, avoir bénéficié d'un parcours éducatif réussi serait assimilé aux notions de :

- bien être
- indépendance
- autonomie
- sociabilité
- capacité à s'engager
- ouverture d'esprit

D'après le groupe, ces différentes notions devraient, en tant qu'objectifs conceptuels, servir la rédaction de toute politique éducative territoriale.

2/ La suite de la réflexion se porte sur les différents leviers, objectifs stratégiques pour atteindre ces objectifs conceptuels :

- santé (...)
- emploi (qualification, formation, expérience, diplôme...)
- mobilité (...)
- vivre ensemble (mixité de genre, intergénérationnelle, interculturelle...)
- logement (...)
- culture (...)

3/ Le groupe pense que les éléments de réponses opérationnelles pour atteindre ces objectifs doivent être trouvés par les acteurs territoriaux et locaux.

Cependant il préconise qu'une « démarche projet » (idée du cadre politique, diagnostic des forces et faiblesses locales, choix et mise en œuvre des actions, évaluation) soit réalisée en réseau d'acteurs jeunesse impliqués par objectifs stratégiques : des décideurs en comité de pilotage, des acteurs en comités techniques et/ou groupes de travail.

Elément incontournable de toute politique éducative à ce jour :

Nouer un partenariat efficient avec l'Education Nationale et ce sur l'ensemble d'un parcours de jeune ou du parcours d'un jeune...

Atelier 2 - Comment nouer le lien entre les jeunes, les institutions, les associations et les pérenniser ?

Obj.1 : Permettre l'accessibilité des jeunes vers les dispositifs et les actions existantes.

Moyens :

- Création d'un outil numérique comme espace d'information, de référence, de partage,...
- Création de bornes d'accès numérique « hors les murs », et d'autres mobiles avec la présence de professionnels pour s'inscrire dans un accompagnement.
- Action de prévention et de sensibilisation de proximité

Obj.2 : Décloisonner les pratiques dans les différents champs afin de faciliter le parcours des jeunes / Faciliter le travail commun des acteurs locaux.

Moyens :

- Créer un guichet unique (lieu unique avec des horaires décalés)
- Créer des équipes mobiles partagées (bus aménagés) et favoriser l'appropriation et l'implication des jeunes.

Obj.3 : Travailler la mise en réseau à long terme (au long cours) et mutualiser les connaissances des acteurs sur le territoire

Moyens :

- Créer une coordination locale, mettre en place des actions collectives, créer une charte partagée par les acteurs.

Obj4 : Renforcer la communication, permettre une meilleure représentation des actions, des dispositifs par l'entourage des jeunes.

Exemple : un livret de références remis à chaque parent dès l'entrée des jeunes en 6^{ème}.



Atelier 3 - En s'appuyant sur la confiance faite aux jeunes sur leur capacité à entreprendre, comment créer un réseau opérationnel (jeunes et professionnels) permettant l'émergence et le développement d'une culture de l'initiative ?

- Développer des formations en direction des « professionnels » à l'accompagnement des initiatives.
- Créer un Défi d'entreprendre sur le modèle des Défis Clubs.
- Identifier les personnes ressources, les recenser et créer un réseau de « tuteurs - parrains » potentiels en capacité d'accompagner les jeunes et tout projet. Favoriser le partage d'expériences entre ainés et jeunes, et entre pairs.
- Favoriser la création de junior association, de Conseil Jeunes.
- Créer un Espace Jeunes Itinérant.
- Créer un « club » des jeunes entrepreneurs en lien avec les personnes ressources avec un tutorat thématique (culture, sport, évènementiel, etc.).
- Valoriser les initiatives de jeunes...
- Travailler en partenariat avec les collèges et lycées mettant en œuvre des projets de micro-entreprises afin de les développer sur le territoire.
- Créer un dispositif donnant droit à l'expérimentation (bourse à l'essai) en laissant droit à « l'échec ou à l'erreur ».
- Si un conseil de jeunes existe, lui laisser une vraie place avec une ou plusieurs compétences dédiées et un budget alloué.



Atelier 4 - Comment permettre aux jeunes l'accès au(x) droit(s) à partir de ce qu'ils sont et d'où ils viennent ? Comment leur donner « envie d'avoir envie » ?

Développer une coordination de réseau (pas uniquement thématique) pluridisciplinaire mais privilégiant l'entrée public (jeunes) et un territoire d'intervention étendu (territoire vécu et de projet et non pas territoire administratif).

Créer une identité à ce réseau : nom, charte graphique, site, blog, etc.

Développer les espaces d'expression sur les territoires (physiques, virtuels, visuels, graphiques, musicaux, etc.)

Permettre à chaque adulte ayant une question (pour un jeune, par un jeune, sur.....) de pouvoir la poser en un lieu physique et/ou virtuel et d'obtenir une réponse.

Mettre en place des réunions d'informations, de formations en direction des secrétariats de mairie concernant l'ensemble des acteurs, actions, dispositifs et droits mobilisables par et/ou pour les jeunes.



Atelier 5 - Comment lever les freins (culturels, psychologiques, matériels) à la mobilité, pour favoriser l'autonomie des jeunes (11-25 ans) en milieu rural ?

Développer des « formations » au déplacement sous forme de projets, de jeu, etc.

Développer les kidnappings culturels et festifs pour emmener les jeunes ailleurs et leur montrer les potentiels à porter de main.

Financer le développement de parc 2 roues motorisées avec une location à coût réduit ou à service rendu (parc solidaire + garage social).

Diffuser l'information sous toutes formes possibles en lien avec le développement de la plateforme mobilité.

Accompagner comme via le dispositif « Créagir » une autoécole sociale avec un partenariat public-privé.

Développer un parc de vélo sous le modèle Vlib mais en milieu rural avec des postes de retraits/remise au centre des villages (voir avec épiciers, secrétariat de mairies, CIAS, etc.).

Créer un pôle de ventes de véhicules d'occasion en partenariat avec les grandes entreprises et administrations au moment des changements de flotte.

Accompagner le développement de pôle ressources en milieu rural à l'exemple des pépinières d'entreprises au sein desquelles chaque entrepreneur trouve de nombreuses réponses, conseils et accompagnement. Créer un modèle se rapprochant et adapter aux jeunes.

Mettre en place une convention territoriale avec l'Education Nationale et les universités pour que des formations post bacs voir des pôles de formation se développent en Haute Gironde et en Libournais.

Favoriser le développement des « jumelages » scolaires entre écoles urbaines et écoles rurales avec des déplacements « obligatoires » pour aller rencontrer l'autre et son territoire.

Créer un « Pass Accessibilité transport - activité » visant à réduire le coût des 2 si l'activité n'existe pas en proximité directe sur le territoire de vie du jeune.

Influer sur le développement territorial afin de favoriser le rééquilibrage des politiques publiques entre milieu urbain et milieu rural (agir contre les injustices et discriminations territoriales).

RENCONTRE PARTENAIRES

>> Impliquer les familles et les jeunes dans les parcours éducatifs <<

Mardi 30 juin 2015 - Fontet

Déroulé

8h45 : Accueil - café à la Salle des Fêtes de Fontet

9h00 : Ouverture par Monsieur Jean Marc FRAICHE, Maire de Fontet

9h10 : Présentation de la démarche par Sandrine CERVELLE, Directrice de la Jeunesse, de l'Education et de la Citoyenneté (DJEC) au Département de la Gironde.

9h20 : La politique éducative du Département par Nathalie BURTIN-DAUZAN (Responsable du PJT Sud Gironde), par Denis SIOT, Directeur Adjoint de la Jeunesse, de l'Education et de la Citoyenneté (DJEC) et Mathieu ARBES, Chargé de Mission Jeunesse.

9h35 : 10 ans de Manifeste dans le Sud Gironde

- Collège François MAURIAC de Saint Symphorien - *Culture et territoire**
- Plateforme ACTE – *Quand les TAP deviennent l'affaire de tous !**
- Collège Toulouse Lautrec de Langon, Section SEGPA – *Les voyages forment la jeunesse !**
- CFA de La Réole – *Vive le sport ! A la rencontre de l'Autre**
- Solid'Avenir – *Projet pédagogique et politiques publiques**
- ADAV (Association des Amis des Gens du Voyage) - *Parcours éducatif et parcours de vie**

11h : *Et après ? Réflexion générale menée par Michel DUCOM (GFEN)*

12 h : Base nautique de Fontet - Repas pique nique (Auberge espagnole)

13h15 : Vers l'Acte 2 du Manifeste, participation à son élaboration
Salle des Fêtes de Fontet

Forum participatif en partenariat avec la Direction de la Culture et de la Citoyenneté (DCC) du Département



*Les diaporamas diffusés sont disponibles sur demande. Merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : jeunes@gironde.fr

RENCONTRE PARTENAIRES

>> Impliquer les familles et les jeunes dans les parcours éducatifs <<

Mardi 30 juin 2015 - Fontet

Les éléments clefs des témoignages du matin

Culture et territoire : Collège François Mauriac de St Symphorien

Travail avec réseau local – acteurs locaux (nécessité car éloignement géographique et pb mobilité vers lieux)

Le réseau = mairie, médiathèque, Cercle ouvrier, forêt d'art contemporain, chalet Mauriac, artistes locaux + autres artistes repérés et invités sur le territoire et dans le collège etc
Volonté et stratégie de « faire venir » les intervenants sur le territoire (+ coûts modérés)

Volonté d'ouverture du collège aux intervenants

Travail avec d'autres collèges et liens avec le primaire (inter cycles)

Mixité (sociale, éco ...) : projets menés avec des classes entières (pas de sélection de jeunes)

Interdisciplinarité : travail mené avec des professeurs de différentes disciplines

Ouverture aux familles : dans le dialogue avec les jeunes, au moment des restitutions (vernissages ...). Moments, lieux, prétextes parfois à réconciliation (ex familles en conflit avec éducatif...)

Importance de la valorisation par la restitution et des lieux possibles pour ces restitutions (Mairie, fête des collégiens...)

Diversité des projets avec objectif de découvrir, connaître, « voir » son territoire de vie (via projets photos, réalisation de carte, de repérage et cartographie de lieux du réel...)

Projets parfois très immersifs : ex travail sur la photo, et celui 2015 « Ecriture de lumière »

1 projet sous forme de question : « comment s'entretiendrait la culture dans un territoire rural ? » = travail à partir de témoignages (ex : dialogue avec le batteur de Noir Désir...)

La question des moyens : moyens techniques (ordinateurs, tables de montage...) + volonté affichée et engagée du collège + équipe reconnue, valorisée dans ce travail + organisation temps de travail pour dégager les temps nécessaires y compris inter professeurs.

Les éléments clefs des témoignages du matin

Plateforme ACTé 33, accompagnement des territoires pour l'Education (Ligue de l'enseignement 33, Les Francas) : Quand les TAP deviennent l'affaire de tous !

Aide, accompagnement des personnes qui veulent mettre en place un parcours éducatif.

Une question essentielle: Poser le pourquoi de ce parcours.

Les liens avec les parents : ces liens évoluent tout au long du parcours de l'enfant. De la petite enfance où les parents sont en maîtrise directe sur l'activité de l'enfant et choix d'un collectif ou individuel, en passant par l'étape école : où la famille se « dessaisie » de l'enfant qu'elle confie à l'Etat.

La place du choix de l'enfant dans les activités péri-scolaires (liées aussi aux questions de ressources des parents)

Observation de territoires très différents (dans l'appréhension du sujet, dans l'offre, dans l'organisation, dans les propositions etc ...)

La question de la participation des parents : quelle information leur est-elle donnée ? comment ? Quelle place ? + les questions juridiques (ex : accompagnements pour le péri-scolaire)

L'importance de la valorisation des projets menés : permet de faire le lien, ou de le refaire enfant/parent + Le temps du projet = espaces, temps où l'enfant peut « convoquer » les adultes (cf constat pb de comportement dans les travaux et temps péri-scolaire).

Les éléments importants : La question du temps, des postures et des espaces (selon leur fonction de leurs utilisateurs)

La notion de progression dans l'action (Réussite=progression)

Des clés de réussite :

- Expliquer à l'enfant cette notion de parcours et donc de progression
- Faire exister les autres adultes pour faire les liens entre les différents temps de l'enfant
- Exprimer la volonté de travailler avec les parents et comment
- « Forcer » le travail en commun tout en respectant le travail de chacun.



Les éléments clefs des témoignages du matin

Collège Toulouse Lautrec de Langon - Section SEGPA : Les voyages forment la jeunesse !

Projet financé par l'union européenne via le dispositif départemental SEGPA Mobilité Européenne (15 jours en Catalogne, pour 15 enfants).

Objectif dans le projet : Travail sur un frein très présent dans ces classes : la mobilité (frein autant pour les familles que pour les jeunes). (acceptation de se séparer de la famille – difficile pour jeunes et adultes-

Travail sur l'autonomie : le temps du séjour : démonstration que cela est possible

Ouverture « au monde » : pour les jeunes 1^{ère} fois d'un voyage + à l'étranger (Barcelone) + rencontre avec d'autres jeunes

Prise en compte d'une « culture » : il s'agit souvent de jeunes issus de la communauté des gens du voyage pour qui « prendre le car » pour quitter la maison représente un réel frein. Travail de longue haleine, de mise en confiance etc ... La notion de temps présente dans le projet.

La volonté d'une approche par l'Art (cf visites culturelles + des échanges avec l'école d'Art de Barcelone). Volonté d'approcher le beau et de démontrer comme une activité « manuelle » peut elle aussi approcher le beau !

La limite : au-delà de 16 ans ce refus de prendre les modes de transport et de quitter la famille est un frein pour aller plus loin notamment pour aller en apprentissage etc.

Poursuivre cette démarche, au-delà de projets européens en travaillant d'autres projets avec toujours ces mêmes objectifs = mobilité et autonomie des jeunes.

CFA de La Réole : Vive le Sport ! A la rencontre de l'Autre

Projet mené avec des jeunes en apprentissage : Opération Tag XIII

Proposition aux jeunes de pratiquer le rugby sans « contact ». = éviter le côté « affrontement », plaquages etc ...

Volonté de mixité (jeu avec garçons et filles)

Apprentissages des règles, d'un esprit d'équipe, du collectif, du respect des autres et de soi.

- mieux partager : cela permet aux jeunes apprentis d'échanger entre eux et pas seulement sur le sport, mais aussi sur le métier qu'ils apprennent et de se donner des « astuces » ou « contacts » etc ...
- mieux bouger pour la santé
- favoriser la cohésion de groupe

C'est un projet qui à présent touche (en 2015) 300 jeunes car tous les autres centres de formations de Gironde sont mobilisés (Réseau départemental)

La question de l'organisation : cela demande un travail de préparation, d'anticipation, de calendrier et donc une véritable inscription des responsables des Centres de Formation dans ce projet.

Les éléments clefs des témoignages du matin

Solid'Avenir : Projet pédagogique et politiques publiques

Association qui travaille sur l'accompagnement à la scolarité en milieu rural notamment dans tout petit village.

Association qui n'a pas de lieu dédié et qui est donc confrontée :

- à la mobilité (frein important) pour se rendre dans les lieux où peut se faire l'accompagnement à la scolarité (6-7 kms entre les villages) idem problème de mobilité des parents
- à l'organisation de cet accompagnement (quand ? où ? horaires etc ...)

Il s'agit de travailler à l'épanouissement des personnes :

- des jeunes au travers de l'accompagnement à la scolarité
- des familles en prenant soin de toujours veiller à l'intégration des familles dans les activités (ex des parents qui au lieu d'attendre que les enfants aient fini l'activité, rentrent dans les lieux et participent, discutent entre eux ... + valorisation de l'enfant)

Travail également sur l'inter générationnel par des activités très diversifiées :

- ateliers de robes de mariées (enfants, grands-mères) + recherches + coutures + défilés
- ateliers autours des vieux métiers, des vieilles voitures ...

Essentiellement travail mené par des bénévoles, ce qui pose les problèmes de : qualification (formation etc ...) et diversification des activités proposées.

ADAV 33 : Parcours éducatif et parcours de vie

Le travail est mené par l'Association des Amis des Gens du Voyage depuis plus de 15 ans avec une évolution importante du projet.

Est passé d'un modèle « tutélaire » basé sur la « différence culturelle » : prise en compte et traitement spécifique des différences culturelles par des réponses « spécifiques » du coup pas de mixité, pas d'autonomie = 1 école spéciale pour les gens du voyage, la création d'un Centre de loisirs spécifique aux gens du voyage etc ...

Pour arriver à un projet où l'intégration dans le droit commun est la base. Mixité sociale et culturelle.

A présent, par ex le Centre de Loisirs est ouvert à tous les jeunes sans distinction.

Une limite : les adolescents de cette communauté arrêtent tôt l'école et n'ont donc plus de lieux de vie, de points de rencontre ...

RENCONTRE PARTENAIRES

>> Impliquer les familles et les jeunes dans les parcours éducatifs <<

Mardi 30 juin 2015 - Fontet

Les mots « clés » de l'intervention de Michel Ducom de la GFEN (Groupe français d'éducation nouvelle)

Tous les enfants sont capables (de chercher, de créer, de comprendre, de discuter, de se tromper ...).

Il s'agit d'apprendre à vivre.

Il s'agit finalement de trouver des « ruses » pour permettre à des gens de « vivre » tout de suite.

Se défaire de vision tutélaire pour aller vers la mixité.

L'autonomie se fait plus par les projets que par les personnes.

Il faut que les personnes soient maîtres de leur projet c'est une question de vie maintenant.

Le mot culture est important dans ces projets.

La culture peut être éloignée (pour faciliter la mobilité) mais elle peut aussi être une affaire de proximité.

L'éclaircissement de la question culturelle : le niveau communal au sens « espace d'histoire ».

Parler d'Art = se mettre dans l'art = volet création (l'artiste, mais aussi soi-même).

Des débats : qu'est-ce qu'on fait de la culture ? au niveau individuel, collectif

Travail qui doit enrichir les élus et les amener à avoir une autre conception de la culture => dans la charte : Quelle politique culturelle les jeunes peuvent-ils prétendre ?

La place des parents dans tout ça ?

La place de l'école dans tout ça ?

Concernant les TAP : considérer qu'il s'agit d'une chance. Cela peut permettre de poser une volonté et une responsabilité collective : Collectivités locales, département, Education nationale

Vigilance :

- Il faut trouver de nouveaux terrains de réussite : à l'école, à la maison, ailleurs ...
- Il faut apprendre à voir, à valoriser les terrains de réussite
- Le besoin d'engagements collectifs pour les jeunes (sports, voyages, ...)
- La place ambiguë des parents (participer tout en sachant qu'il leur faudra abandonner)
- Travailler la mobilité culturelle pour pouvoir se donner des objectifs
- Etre prêts à repérer les jeunes et ce qui marche
- Devenir acteur de son devenir
- Se former ? (formations, apprendre à changer de regard, chercher d'autres moyens)

RENCONTRE PARTENAIRES

>> Impliquer les familles et les jeunes dans les parcours éducatifs <<

Mardi 30 juin 2015 - Fontet

Synthèse des ateliers de l'après-midi

Ateliers n°1 : Comment communiquer et faire des liens avec les familles ou les partenaires / aide à la parentalité

Dans un premier temps, nous avons mis en avant le fait que les deux sujets bien que proches, soient quelque peu distincts :

- les outils de communication et de captation de l'intérêt voir mobilisation des familles
- soutien à la parentalité dans sa globalité.

Pour répondre au premier axe, nous partons du constat que dans tous les projets à destination des enfants et, par extension des familles, il devrait exister une phase fondamentale de mise en confiance et d'appriosement. Il s'agit de travailler sur la confiance en soi du parent, sur sa représentation des acteurs avec lesquels il s'engage, sur ses capacités à contribuer au projet, sur son rôle de parent/acteur. Pour le porteur du projet, c'est une phase dans laquelle il communique, prend la mesure des représentations de chacun et analyse le contexte, l'environnement, les ressources, les enjeux éventuels, les impacts du projet, les interactions possibles.

En intégrant les familles de manière plus régulière, elles parviendront elles-mêmes à avancer sur leur parentalité. C'est en ce point que nous faisons le lien entre ces deux axes de réflexions. Nous nous interrogeons sur les moyens « leviers ». Nous évoquons le fait qu'ils doivent partir du discours des parents, de leurs besoins, de leurs compétences ...

Les associations exposent certaines de leurs actions comme : Le café du coin de l'école ou le café des parents (café tenu une matinée par semaine au coin d'une école cela permet de rencontrer de nouveaux parents de discuter avec eux à l'occasion du dépôt de l'enfant à l'école mais également, d'être visible aux yeux de tous les parents), le thé jacasse (rencontre et discussion autour d'un thé), les veillées éducatives (valorisation des travaux effectués par les enfants qui se poursuivent par des débats parentaux avec d'éventuels intervenants extérieurs).

1^{er} proposition

Méthodologie de projet pour les porteurs de projet :

- Incrire obligatoirement dans la présentation d'un projet, une phase préliminaire permettant la prise en compte de la question de l'implication des familles. Tous les moyens peuvent être envisagés pour créer les conditions de la connaissance réciproque, de la communication ; de la concertation, de la co-construction...
- Proposer dans tous projets à destination des jeunes, un espace régulier, réservé aux échanges avec les familles permettant d'évaluer et/ou réguler les impacts du projet, de créer des ponts inter-générationnels dans les actions proposées....

Pour les collectivités publiques :

-faire apparaître, de façon appuyée, sur le cahier des charges des appels à projets ou dans leur règlement d'intervention ces éléments comme composantes incontournables du projet.

Ainsi, les initiateurs de projets pourront inclure ces temps parentaux dans la globalité d'un projet éducatif.

On note que dans les projets à destination des enfants en âge primaire les parents sont souvent mobilisés mais que dans le secondaire « on les perd » ou ils deviennent « consommateurs ».

Problème de mobilité ? de temps ? de compétences ? de dépossession de son rôle ? de sentiment de disqualification ?

2^{ème} proposition

Développement du projet dans le temps :

- dans la mesure du possible penser le développement de son projet sur plusieurs années, en commençant par toucher un public d'enfants et conserver la mobilisation des parents dans la continuité du projet lorsque les enfants deviennent ados :
 - si concerne des projets structurants et nécessitants l'engagement des financeurs, ...
 - rechercher à inscrire le projet dans un projet d'établissement, de territoires porté par divers acteurs pour lui donner plus d'ampleur et l'ancrer dans la vie locale.

Parfois, la mobilisation des parents nécessite au porteur de projet du temps dédié et des compétences spécifiques. L'intervention de professionnels qualifiés ou de bénévoles formés à ces thématiques peut s'avérer enrichissante de même qu'une meilleure connaissance des ressources locales ou départementales (ex : maison départementale de la santé), des partenaires spécifiques, des

3^{ème} proposition

- Formation :
 - Exemple : module « mobilisation/communication avec les familles », « module »parentalité », « médiation intergénérationnelle » etc

Synthèse des ateliers de l'après-midi

Atelier n°2 : Comment ancrer les partenariats dans les territoires (urbains et ruraux) autour des cultures? (scientifiques, artistiques, locales,)

Constats

- Problématiques de mobilité ou accessibilité : cout et distance pour les territoires isolés
- Problématique de budget : qui, quand, où, comment, les moyens dédiés collèges et département
- Manque de présence des élus dans les conseils d'administration (dans les collèges) (réponses aux questions, informations)
- Problématiques : la volonté des acteurs, la médiation, l'information
- Complexité des plateformes : infos, inscription, échanges
- L'Accessibilité aux outils numériques
- Problème d'être rattaché au PJT Rural alors que l'association est dans la CUB, préfèrerait être rattaché au PJT Métropole

Quelques pistes ?

- Tisser des liens : les rencontres, les ressources
- Une plateforme des structures ressources de partenariats de la Métropole : infos, programme, mutualisation
- Privilégier dans chaque territoire un inventaire des ressources locales, départementales ou régionales et trouver des solutions pour éviter les coûts
- les Billets Courants d'Art? pour les communes isolées des bus gratuit pour accéder aux musées, structures, partenaires
- Besoin d'une équipe pluridisciplinaire autour d'un projet qualitatif, ancrage pédagogique
- l'Importance des résidences d'artistes ou scientifiques ou d'associations dans le collège
- La place du numérique : comment on s'en sert, accéder aux ressources, faire des liens, la fibre présente
- Savoir utiliser les compétences, des enseignants, des partenaires, des artistes, des élus
- Montrer, restituer, exposer, communiquer et donc valoriser les projets
- Travailler le réseau.

Synthèse des ateliers de l'après-midi

Atelier n°3 : fusion de 2 propositions d'ateliers « formaliser durant le parcours éducatif tous les acquis, les réussites du jeune » et « intégrer la parole du jeune dans la définition du parcours éducatif »

- Question de départ : les propositions pour les jeunes (en divers domaines), sont nombreuses, mais émanent majoritairement des adultes : où sont la demande, le besoin, l'attente... du jeune ? À quel moment les jeunes sont-ils consultés ?
- Autre question : c'est quoi un parcours éducatif ? : rappel du PEDT, des TAP, des contraintes des politiques éducatives locales (obligations engendrées par la réforme), problème des financements
 - 1 politique publique > 1 projet > 1 parcours : où est le choix de l'enfant ?
 - Quels moyens pour assurer le suivi éducatif ? : étapes, acquis...
- Même si difficultés scolaires : des acquis existent > comment les prendre en compte ? les valoriser ? nécessité de capitaliser les expériences extérieures (hors éducation nationale).
- Proposition : un jeune sait réparer des vélos ou des mobylettes : intégration de ces compétences dans le parcours : transmission non descendante, nouvelle place du jeune
 - doit-on parler de parcours éducatif ou de suivi éducatif ?
 - les liens PEDT /école-temps scolaire : du chemin à parcourir
 - implication des enseignants ?échanges entre temps scolaires et péri-scolaires : à développer
- Ecouter la parole des enfants : comment ? : Création de conseils d'enfants au sein de l'école, conseils d'enfants au sein de la commune....besoin de lieux informels de moments d'échange pas obligatoirement productifs de résultats.
- Favoriser les modes-projet (éducatif, territorial...) :
 - *utiliser les compétences de tous, importance de l'écoute et de la prise en compte de la parole du jeune dès le démarrage du projet
 - *favoriser le travail d'équipe : permettre la prise en compte des compétences diverses des jeunes, pouvant intervenir à divers stades du projet et dans des domaines très hétéroclites
 - *fixer des objectifs, des échéances , besoin de réponses rapides , la jeunesse n'ayant pas le temps d'attendre des mois
 - *besoin d'une formalisation : 1 résultat, 1 restitution, 1 évènement, en tous cas une trace
 - *besoin d'accompagnement (qualité des intervenants)
 - *besoin d'engagement de la part de toutes les parties prenantes du projet
- *nécessité de moyens mis en place à disposition du projet



Synthèse des ateliers de l'après-midi

Atelier n°4 : La Formation des adultes

Formation individuelle / collective / de projets...

Accompagner des projets éducatifs, requiert des savoirs et des savoir-faire qui ne sont pas toujours présents. La formation peut permettre de développer et de proposer des projets nouveaux plus « construits ». De même que la réalisation de projets peut servir de « formation » tout au long de sa réalisation.

Quand il s'agit de projets menés par des professionnels : quelle formation, quel technicité pédagogique cela requiert-il pour par exemple être en capacité d'intégrer pleinement la mixité ? (ex : quand il s'agit d'une classe entière dans le projet : mixité sociale, culturelle, etc ..)

Proposition : une formation initiale sur le montage, le financement du projet ?

Proposition : 1 vademecum ? Etape 1, Etape 2 etc ...

Comment sur 1 territoire créer les conditions de rencontre ? Ces temps de rencontre seraient importants car ils permettraient :

- autant aux professionnels qu'aux non-professionnels de pouvoir se repérer, échanger sur les pratiques, sur les réseaux etc ... ils seraient à la fois espaces/lieux de rencontres et d'auto-formation. Mise en réseaux des uns et des autres : journées d'échanges de savoirs et d'expériences.... Au niveau du PJT ? Une périodicité de ces rencontres sur les territoires ?
- de créer aussi un réseau inter institutionnels, inter disciplines et d'impliquer davantage les uns et les autres

Proposition : le PJT serait le bon niveau

Quelle formation pour les TAP ? Afin de sortir de l'occupationnel ?

Il s'agit essentiellement de bénévoles qui auraient besoin :

- de formation (essayer de repérer lesquelles) de manière aussi à diversifier les activités proposées et où et comment/avec qui ?. Besoin d'un repérage de l'offre « gratuite » de formation sur le territoire ou à territorialiser ... 1 plateforme de la proximité ? Travail d'information « adéquate » ...

Quelles passerelles avec le primaire ?

Penser la formation pour les adultes comme un volet de l'Education tout au long de la vie

Quelle formation par exemple pour les parents « élus » qui sont souvent tout seul et auraient besoin d'aide (via une formation de 1^{er} niveau ? à définir ?)

Il y a un travail autour de la notion de réussite. La formation ne veut pas dire avoir forcément un diplôme, une qualification mais là aussi revenir comme pour les jeunes à la notion essentielle de progression. Après tout qu'est-ce que la réussite ? Elle est différente pour chacun (Etre heureux ? avoir une belle situation et laquelle ? être conforme à l'éducation familiale ...).

Importance de la valorisation de ce qui est fait dans l'activité ou le projet : par la monstration certes mais aussi et surtout par la valorisation des compétences « activées » ou acquises. (idée aussi à rapprocher de la rencontre territoriale où ces compétences, cette reconnaissance seraient mises en lumière : professionnelles comme pour bénévoles... = vie du territoire.).

Le réseau de l'information : Relais, Réseaux, Partenaires (locaux et autres...)

Proposition : Activer des réseaux déjà repérés sur les territoires ? via par ex : IDDAC ? BDP ? DSA ? en travaillant les thèmes de formation ?

Synthèse des ateliers de l'après-midi

Atelier n°5 : Identité culturelle

Comment définir la culture et l'identité culturelle ?

La culture se définit comme l'ensemble des pratiques, des traditions, de connaissances, des valeurs propres à une communauté donnée. Respecter toutes les cultures c'est aussi apprendre à les valoriser. La Culture c'est aussi la création, une façon d'exprimer des idées, des émotions, sa créativité. En ce sens la Culture est un vecteur d'estime de soi et renforce le sentiment d'appartenance.

L'identité culturelle quant à elle s'inscrit dans un continuum elle désigne ce qui se perpétue, ce qui se distingue et ce qui rassemble les individus. L'identité culturelle évolue avec le temps et les évolutions sociétales.

Pour les jeunes, l'identité culturelle c'est avant tout comprendre d'où je viens qui me dit qui je suis et qui m'inscrit dans mon groupe de pairs. Cette appartenance au groupe de pairs est une composante forte pour les jeunes. Ils y créent leur identité culturelle « jeune » par leurs codes langagiers, leurs créations artistiques etc, pas toujours compris ou accepté par les adultes.

Pour intéresser les jeunes à la Culture ne faut-il pas dans un premier temps être à l'écoute de leurs besoins de ce qu'ils aiment ? N'est-ce pas prendre en compte ce qu'ils expriment avec leurs propres mots ou leurs propres actions ? Mais pour qu'un jeune s'ouvre au monde, il doit au préalable se sentir bien sur son territoire.

Pour amener les jeunes à la Culture, il est nécessaire, dans un premier temps, d'être à leur écoute, créer du lien pour ensuite les accompagner à découvrir ce que recouvre l'ouverture culturelle. Par la suite, il est nécessaire de les accompagner pour faire quelque chose venant de soi qui sera valorisé et valorisant. Car faire par soi-même c'est questionner son rapport au savoir, son rapport aux autres, son rapport à l'humanité.

Néanmoins sommes-nous égaux face à l'accès à la Culture ?

Est-elle vraiment accessible à tous ?

N'existe-t-il pas une difficile acculturation pour certains publics ?

Ainsi nous posons la question : Peut-on parler d'égalité d'accès à la Culture ?

Le principe de l'accessibilité (au sens large) et d'égalité de droit, est une priorité gouvernementale depuis la loi de 2005, où en sommes-nous aujourd'hui ?

Propositions :

- Comment évaluer les effets de la loi de 2005 ?
- Apprendre aux jeunes à construire un projet, les conduire à se « confronter » à l'autre par la création pour mieux grandir.
- Informer les élus sur les différentes professionnalités du secteur social, la réalité du terrain, les actions menées, les résultats obtenus.
- Les structures jeunesse doivent pas être basées sur la consommation d'activités mais sur la création d'activités porteuses de sens.
- Apprendre à travailler ensemble, mutualiser les expériences et les pratiques professionnelles, échanger, collaborer.

RENCONTRE PARTENAIRES

>> La citoyenneté des jeunes de 11 à 25 ans <<

Jeudi 2 juillet 2015 – Bordeaux – Immeuble Gironde

Déroulé

Cette matinée fut co-organisée par le Département de la Gironde et des associations d'éducation populaire (Les Francas, La Ligue de l'enseignement, l'UDMJC Gironde, le GFEN, ALIFS...)

8 h 45 : Accueil café à l'Immeuble Gironde

9 h 00 : Présentation de la démarche d'élaboration de l'« *Acte II du Manifeste pour la Jeunesse* » et des objectifs de la matinée

S. Cervelle, Directrice de la Jeunesse, de l'Education et de la Citoyenneté (DJEC)

9 h 30 : Ateliers

A. La citoyenneté à et hors de l'école

Co-animation : Michel Ducom (GFEN), Hervé Paugam (Les Francas)

Prise de notes : Denis Siot, Jean-Eric Filleau

B. Comment promouvoir la participation des jeunes ? Comment lever les freins de l'engagement des jeunes ?

Co-animation : Sophie Brosse (UDMJC), Zohra ARFI (MJC ABC de Blanquefort)

Prise de notes : Stéphane Etchevers Isabelle Nouchi, Nadège Auriel

C. Quel est le rôle de l'Education populaire dans l'éducation et l'exercice de la citoyenneté des jeunes ?

Co-animation : Catherine Piet-Burguès (Ligue de l'enseignement 33)

Prise de notes : Laurent Perez, Christiane Moisant ?

D. Comment lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité filles-garçons ?

Co-animation : Mohamed Fazani (ALIFS) – Mahalia Cailleau

Prise de notes : Thierry Cahuzac, S. Fernandez ?

Observatrice : E. Maruejouls (Arobe)

11h45 : Restitution des travaux des ateliers et échanges avec la salle

RENCONTRE PARTENAIRES

>> La citoyenneté des jeunes de 11 à 25 ans <<

Jeudi 2 juillet 2015 – Bordeaux – Immeuble Gironde

Synthèse des ateliers

Atelier A : La citoyenneté à et hors de l'école

Animation : Michel DUCOM (GFEN) et Hervé PAUGAM (Francas), Prise de notes : Denis SIOT

Discussion

Pour la DSDEN, la massification de l'école a été réussie, la démocratisation de l'école, moins. Il convient de reconnaître que l'école et, surtout le collège, sont producteurs d'inégalités scolaires. Pour autant, il ne s'agit pas que d'une machine à exclure. L'échec scolaire relève d'une responsabilité systémique.

Pour Michel DUCOM, face à cette réalité, il faut développer une pédagogie de la réussite, en prenant appui sur les réussites et non sur les échecs. Il convient d'articuler les savoirs disciplinaires et les savoirs non disciplinaires (l'école privilégie la primauté de l'intelligence verbale).

Pour la DSDEN, il convient de poser le postulat d'éducabilité (projets d'école et d'établissement)

Etanchéité entre la société et l'école. Comment gérer l'espace éducatif local ? Multiplier les espaces, les lieux d'expression de citoyenneté.

Exemples :

« *Cet autre que moi* » (Remue Méninges) ;

« *Graines de philo* » (ateliers philosophiques proposés par les Francas).

Les outils de la citoyenneté (conseils de jeunes : approche réductrice ? Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté). Apprendre à penser. Education artistique et culturelle. Développer la pédagogie institutionnelle.

Les jeunes, le droit et la citoyenneté

- La prolifération des normes juridiques génère la complexité et l'illisibilité des règles de droit applicables aux jeunes ;
- La méconnaissance voire l'ignorance du droit par les jeunes et les acteurs sociaux (l'hermétisme du droit, le langage juridique complexe et l'opacité institutionnelle contribuent au malaise général, à l'incompréhension et à la rupture entre la société, le droit et les jeunes).

Pour ALIFS, la citoyenneté est une démarche globale. L'objet de la démarche est déterminant, mais toutes les modalités matérielles et quotidiennes participent de la citoyenneté.

Pour le développement de la citoyenneté à l'école, rien ne se fera sans les enseignants.

Pour M.DUCOM, les mouvements pédagogiques doivent être les dynamiteurs des idées reçues et préconçues.

Développer le débat d'idées. Réfléchir ensemble.

Le Département réaffirme son engagement auprès des 11-25 ans.

Renforcer le soutien départemental aux projets pédagogiques des collèges (projets de citoyenneté active).

Accompagner l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté des collégiens et des jeunes.

Enrichir les temps intermédiaires de l'école (temps morts de l'emploi du temps, foyers socio-éducatifs, école ouverte).

Appropriation de la culture et du patrimoine locaux.

Le désarroi des élus face aux jeunes.

Le contexte national

Beaucoup de jeunes se demandent dans quelle mesure ils pèsent sur le monde et son devenir et ressentent un sentiment d'impuissance et d'inexistence.

Le sentiment d'inexistence touche beaucoup de jeunes, particulièrement en milieu rural, qui se demandent comment sortir de l'invisibilité.

A la différence des jeunes des " quartiers populaires ", qui, même s'ils ressentent un vide interne, existent malgré tout dans le regard des autres puisqu'on parle d'eux, ne serait-ce que de façon négative. Enfin, le peu d'engagement des 16-30 ans peut s'expliquer par leur rapport aux parents. Parents, qui, quelle que soit leur classe sociale, doutent de leur capacité à faire grandir leurs enfants et d'avoir quoique ce soit de positif à leur transmettre.

Parents qui ont également peiné à imposer des cadres et règles s'ils étaient eux-mêmes en rébellion contre leur propre éducation, jugée trop autoritaire. Les enfants, par conséquent, se construisent dans la difficulté de trouver un conflit intergénérationnel dynamique avec leurs parents et leur entourage. L'engagement doit tourner autour de la conviction de sa propre utilité sociale.

Le 20 janvier 2015, le Président de la République a confié aux présidents des Assemblées parlementaires, une mission de réflexion sur « toutes les formes d'engagement et sur le renforcement de l'appartenance républicaine ».

Au nom de l'Assemblée nationale, Claude BARTOLONE a remis le rapport « Libérer l'engagement des Français et refonder le lien civique : La République par tous et pour tous ».



L'échec des politiques d'égalité républicaine nourrit l'échec de la République elle-même. Les ségrégations et les exclusions subies nourrissent les ségrégations et les exclusions choisies. Il faut sortir d'une logique de chance(s), car une place dans la société, ce ne peut pas être une question de chance ou de malchance. Il faut retrouver les mots et les voies de l'égalité réelle, car ce sont les principes de la République qui, seuls, peuvent garantir à chacun la possibilité d'exprimer et de développer sa liberté et de la tourner vers la fraternité.

4 thèmes sont développés :

- Développer à et hors de l'école, la citoyenneté et la culture de l'engagement des jeunes ;
- Renforcer et valoriser l'engagement bénévole et citoyen ;
- Libérer les énergies associatives ;
- Promouvoir la citoyenneté.

Proposition 1 : Développer, chez les jeunes, le désir de s'engager au service de la collectivité :

Stage en association en seconde ;

Généralisation des conseils de vie collégienne ;

Encourager les collégiens à s'engager dans les démarches d'accompagnement par les pairs (soutien scolaire, médiation, tutorat) ;

Créer la semaine de l'engagement collégien, à l'instar de la semaine de l'engagement lycéen ;

Proposition 2 : Soutenir l'ouverture du système éducatif vers les acteurs extérieurs à l'Éducation nationale et encourager les décloisonnements

Proposition 3 : lutter contre les discriminations et promouvoir la diffusion à tous de la culture

Promouvoir à l'école et au collège une pédagogie active de la non-discrimination ;

Promouvoir les « Maisons de l'égalité » (CDAD, Maisons de la justice et du droit, Délégués du Défenseur des droits).

Quelles perspectives ?

Les déclinaisons en Gironde des préconisations du rapport « Bartolone » ?

Apprentissage de la citoyenneté :

- Conseil départemental des jeunes ;
- Projets de citoyenneté active (collèges) ;
- Festival « Les toiles citoyennes ».

Engagement des jeunes :

- Service civique ;
- Jeunes en actions ;
- Manifest'actions ;
- Accompagnement à la scolarité (accompagnement par les pairs).



Synthèse des ateliers

Atelier B : Comment promouvoir la participation des jeunes ? Comment lever les freins de l'engagement des jeunes ?

Face au nombre important d'inscrits à cet atelier, 2 groupes ont travaillé la même thématique.

1^{er} groupe

Points abordés

Le groupe est relativement homogène car composé dans sa grande majorité d'animateurs de structures d'accueil de jeunes de type PRJ, PAJ, ...

Le milieu rural est bien représenté avec de nombreux professionnels issus de structures situées hors Métropole.

Dans un premier temps, le groupe s'est attaché à définir l'engagement chez les jeunes mais sans trouver de définition idéale, sachant que les échanges ont concerné la tranche d'âge des ados et pas les jeunes majeurs et au-delà.

Voici la liste des mots-clés qui sont ressortis des échanges sur ce premier temps : accompagnement – valorisation – plaisir – autonomie – groupe – ensemble – partage – responsables à plusieurs.

L'engagement chez les jeunes est fait de va-et-vient et il faut savoir le saisir sur le moment, accompagner cet engagement quand ils sont disponibles et partants. Pour cela, il est impératif de maintenir un lien régulier avec eux (téléphone, sms).

Par le biais de l'échange, de la confiance, le lien s'établit et il est propice à leur engagement, les jeunes sont amenés à s'impliquer à travers l'accompagnement.

Observations

Ce qui ressort nettement c'est que les jeunes s'engagent en fonction de l'intérêt qu'il y trouve à titre individuel mais aussi collectif. Ceci est la condition à leur engagement.

Un des éléments de la « réussite » sur cette question est de créer les conditions propices à un engagement (un « processus ») ou ils vont trouver du plaisir, du partage et un fort intérêt à titre personnel.

Finalités recherchées par les professionnels

Tous sont d'accord pour dire que l'objectif est de les valoriser, que chacun trouve sa place, de contribuer à leur socialisation et les amener vers plus d'autonomie. A la marge, certains « préparent la relève associative » ...

Observations

Les professionnels parlent d'engagement ou d'implication des jeunes dans le cadre des projets menés par les structures même si leurs propositions et leurs initiatives sont recherchées.

Constat sur les formes d'engagement :

- implication sur des séjours
- implication sur des manifestations locales
- engagements multiples (institutionnelles – Junior association, ATEC – implication dans des projets)

Dans le domaine sportif, l'engagement se fait sur le long terme (« à l'échelle des jeunes » donc autour d'une année).

Il est observé que certains « grandissent » avec une structure, de 11 à 17 ans, et que parfois ils se retrouvent dans les CA. Pour autant faut-il viser systématiquement cet objectif ?

Face à la formule toute faite « les jeunes ne s'engagent pas », les professionnels observent que cela n'est pas vrai mais que ce sont d'autres formes et d'autres sphères : engagement entre pairs, dans leur quartier (petits services rendus à la population, gestes de solidarité en direction des aînés, ...).



Pistes d'actions concrètes pour amener les professionnels à mieux prendre en compte cette question :

- formation : comment écouter les jeunes, comment animer des rencontres avec des jeunes ? Certains professionnels se disent mal outillés en termes de compétences et de savoir-faire.
- Envisager de nouvelles postures professionnelles dans l'accompagnement des jeunes : pouvoir d'agir, savoir se retirer, susciter l'initiative.
- Lever les freins grâce à une meilleure information.
- Etablir des ponts entre les structures d'accueil et les établissements scolaires afin d'assurer une forme de « continuité », mettre plus de cohérence dans l'accompagnement éducatif des jeunes sur un territoire donné.
- Travailler sur la reconstruction du lien avec les jeunes à travers le travail de terrain (aller à leur rencontre).

PROPOSITIONS

- 1) Actions de formation pour les professionnels sur de nouvelles postures (pouvoir d'agir, susciter l'initiative, savoir se retirer, ...).
- 2) Ponts entre les institutions, développer des partenariats entre les établissements scolaires – collèges - et les structures d'accueil.
- 3) Créer les conditions pour travailler sur des complémentarités.

2^{ème} groupe

Notes de Ramon ORTIZ DE URBINA Responsable pédagogique de l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux.

Des mots clés sont affichés. Ils sont issus de précédentes rencontres :

DON	VALORISATION
CITOYENNETÉ	DÉCISION
ENSEMBLE	PARTICIPATION
ÊTRE UTILE	RESPONSABILITÉ
PARTAGE	IMPLICATION
CONTRAT	ACTION
PLAISIR	PROCESSUS

Le groupe en rajoute spontanément :

COMPÉTENCE
TEMPORALITÉ
AIDE (à relier à être utile)
MOTIVATION
RECONNAISSANCE



Le don est peut-être à relier au bénévolat car il est question de don de soi, de son temps, à l'autre. Beaucoup de jeunes fonctionnent à l'affect, au départ du processus il est bon d'y trouver du plaisir.

Il n'y a pas de processus type, il reste une part de mystère dans l'engagement des jeunes. C'est un constat qui ne relève ni du positif ni du négatif mais le processus d'engagement des jeunes est court et limité dans le temps. L'adhésion se fait à court terme sans trop de projection et pour une présence ponctuelle.

Une question est posée sur l'utilisation des nouvelles technologies, des réseaux sociaux qui peuvent faciliter l'échange, la communication. L'éducation populaire s'en est saisie dans la connaissance et la prévention des risques inhérents à une utilisation intempestive. Cependant il y a peut-être une différence à faire entre participer et être connecté.

Sur quoi porte l'engagement, pour quelles causes ? Environnement, solidarité internationale, sport, vie associative ?

A Lormont un projet de soutien à l'engagement a vu le jour entre solidarité internationale, vie associative, animation de quartier. Il y est constaté que l'engagement demande du jeune lui demande d'avoir réglé des questions cruciales sur son parcours. Il est nécessaire de conforter le jeune dans ce qu'il peut mettre en œuvre pour qu'il se considère comme un citoyen en capacité de s'engager. Le jeune y est sollicité en fonction de ses compétences.

La démarche se fait entre pairs pour aboutir à un consensus.

La notion de « pair » est importante dans l'éducation, le processus d'engagement. L'âge a aussi son importance puisqu'on ne peut pas demander à un jeune de 11 ou 12 ans ce qu'on demande à 17 ans.

Importance de l'âge, des financements, des lieux dédiés et du temps dans des espaces non formels.
Importance de la confiance accordée aux jeunes.

Le manque de souplesse des dispositifs peut être un frein à l'engagement. La réactivité des dispositifs manque.

Le temps accordé par les institutions n'est pas celui des jeunes. Le long terme permet cet engagement où il faut se saisir d'une idée qui passe pour la relevée, la mettre en avant et la concrétiser. Cela demande de la disponibilité de la part des professionnels.

Dans des quartiers dits « difficiles » les instances sont difficiles à intégrer par beaucoup de jeunes, seuls les jeunes scolarisés, étudiant se le permettent les autres se mettent facilement sur « le banc de touche ».

Les temps non formels se distinguent d'une consommation d'activités. Ils font l'objet d'une simple relation humaine.

Il y a de la part des élus une injonction à promouvoir l'engagement des jeunes et un manque de confiance vis à vis d'eux. Il est souvent impossible pour des jeunes constitués en groupe d'obtenir des salles ou des ressources. Ceci soulève la question de l'engagement de la société envers les jeunes et l'importance d'une réciprocité.

La question de l'accompagnement est relevée. De quelle manière un jeune est accompagné dans son parcours vers l'autonomie, la responsabilité. Des pairs peuvent l'accompagner, des adultes professionnels ou pas d'où l'importance d'une régularité dans la relation (régularité de rendez-vous, stabilité des équipes, régularité du temps consacré...)

La pression politique des institutions existe pour créer des outils de consultations, de concertation (ex : conseil consultatif des jeunes). Mais que font les institutions de la parole des jeunes ? Le soutien et la disponibilité des élus sont essentiels sur le terrain auprès des jeunes.

Le chantier de type « éducatif » montre la symbolique de la construction par le jeune qui se construit en même temps que son action. Dans cette construction il y a « négociation » de rôles entre toutes les parties prenantes. Comment ce que fait le jeune est « socialisé », montré à la société, localement ? Comment tout cela est-il valorisé, considéré quand des dispositifs nationaux ont disparu qui valorisaient les actions et les initiatives ?

Deux propositions sont faites pour lever les freins à l'engagement :

- la disponibilité des élus
- une bourse d'échange de pratiques réunissant des professionnels, des élus et des jeunes.

Comment promouvoir la participation des jeunes ?

Participation et engagement sont peut-être à dissocier.

Montrer les actions de jeunes ? Des événements existent qui ne sont pas forcément probants.

Il faudrait aussi mettre des moyens dans la formation des animateurs.

SYNTHESE DE L'ATELIER (RESTITUTION)

Pour commencer il est à noter une certaine cohérence du groupe constitué d'élus, de professionnels de l'animation socioculturelle et de différents services de collectivités.

Nous sommes partis de mots clés que vous voyez affichés qui ne nous ont pas semblé suffisants, d'autres ont été rajoutés comme compétence, temporalité, aide, reconnaissance, motivation.

La réflexion a porté sur le processus d'engagement des jeunes et ce qui permet l'engagement.

Nous avons surtout abordé les freins et l'importance accordée à :

- faciliter la relation sur le long terme
- privilégier les temps non formels qui mettent en avant la relation plutôt que l'action dans des espaces dédiés
- les relations entre pairs
- la confiance accordée aux jeunes
- le rapprochement du temps des projets (institutions) du temps des jeunes par un assouplissement des dispositifs
- le rapprochement des élus et des politiques jeunesse à adapter et à réfléchir
- l'accompagnement par les pairs, les professionnels (animateurs) et les élus
- la médiation opérée par les professionnels entre jeunes et élus
- le regard de la société sur les jeunes par la reconnaissance et la valorisation
- le long terme alors qu'il y a injonction de résultat rapide de la part des institutions

Sur la promotion de la participation, nous avons dissocié engagement et participation.

La reconnaissance locale a son importance mais également nationale qui doit décloisonner les dispositifs.

Montrer les actions et les initiatives abouties de jeunes n'est peut-être pas suffisant.



Synthèse des ateliers

Atelier C : Quel est le rôle de l'Education Populaire dans l'éducation et l'exercice de la citoyenneté des jeunes ?

Présentation de la notion d'éducation populaire par la Ligue de l'enseignement

Définition : Projet politique de formation dans la complémentarité de l'école, entre l'institution et la société.

Objectif : Favoriser pour le plus grand nombre l'accès à la culture et au savoir (levier de transformation sociale) ; promotion des projets associatifs (forme sociale participative) pour permettre aux citoyens de s'engager (« Mise en situation collective au cœur d'un projet. » « Jeunes citoyens auteurs et acteurs »).

Interventions

Centres Sociaux de la Gironde (31 adhérents) : Outils des politiques publiques, créé à l'initiative des habitants. Organisation nationale à partir de 1922.

Partage des valeurs de l'éducation populaire tels que présentées.

- difficulté, préoccupation : projets agréés par CAF sur 4 ans (levier mais limite car centre social perçu comme institution, mutation nécessaire pour qu'équilibre entre pouvoir d'agir des habitants et cadre institutionnel à intégrer. Donc prise de risque partagée avec les acteurs institutionnels pour aller dans le sens de la co-construction.

- objectif : créer les conditions pour que les habitants des territoires puissent s'exprimer, entre eux mais aussi avec les acteurs locaux, pour le « pouvoir d'agir des habitants ».

Exemple d'un projet de citoyenneté pour les jeunes (40 en Gironde, Ste eulalie, Cenon, Bordeaux Nord, Biganos, Mios, Lanton, Marcheprime, Lateste) sur le thème « ils ne savent pas ce qu'on pense » ; problématiques relevées : sentiments de discrimination notamment dus à l'origine ; difficulté de sortir de son quartier ou territoire, difficulté de croire en l'école, problèmes de mobilité (matérielles et culturelles).

CAF Gironde :

Evolution dans la fabrication des politiques publiques ; de plus en plus avec les habitants et les familles.

PEP33 : actions autour de la compréhension du développement durable, de la citoyenneté en complémentarité de l'école (foyer de jeunes travailleurs, formation continue pour adultes, écoquartier, cuisine pédagogique...). audace

Différence entre délégation de service public et éducation populaire. Question de la co-construction, de la transgression (oser proposer une initiative citoyenne même si elle ne rentre pas dans « les cases ») des mouvements d'éducation populaire pour maintenir l'objectif de transformation sociale. Connaître l'autre. Les institutions devraient considérer les associations autrement que comme des entreprises.



ALEJ : s'interroge sur cette différence

CPCV : (animation et formation SC, BAFA ... Apprendre à laisser faire et faire avec ... Changer la société par la formation). Appels à projets institutionnels peuvent être limitants dans leur durée de soutien notamment.

Animaction (théâtre action): association de jeunes intervenants culturels en milieu rural et quartiers urbains. Constat, impression : gros problème de ponts entre institutions et jeunesse, entre décideurs et jeunes. Les jeunes ont besoin de se faire entendre ; compliqué en France (expérience en Belgique : administration moins lourde, plus réactive, pour accompagner les projets).

Problème de leviers culturels pour favoriser l'expression des jeunes. Gros projet « impalpables » compliqués, alors que petits projets peu ambitieux sont souvent efficaces.

Petits débrouillards : accès, sensibilisation à la culture scientifique (sciences larges, humaines, sociales, physiques...). Prestations.

Grand St Emilionnais : place de l'éducation populaire dans les politiques intercommunales jeunesse ; sensibilisation des élus. (Réponse que peut proposer le CRAJEP dixit CPCV)

Boulevards des potes : éducation populaire à repenser par rapport à son origine ; question de la place des jeunes dans l'exercice de la citoyenneté ; processus démocratiques bloqués, verrouillage institutionnels y compris dans les associations elles mêmes ; des jeunes se questionnent maintenant sur le sens de leur vie citoyenne notamment dans les candidats aux services civiques. Les associations d'EP sont dans une situation de compétition pour répondre aux appels d'offres.

Ligue de l'enseignement : subvention de fonctionnement a été remplacée par la subvention au projet.

Problématiques

Décalage culturel - les acteurs institutionnels (professionnels, élus) ont-ils besoin d'être acculturés à l'éducation populaire pour accompagner les porteurs de projets, les citoyens dans leurs initiatives ?

Temps - faudrait il que les institutions accompagnent le temps d'émergence des projets animés par les porteurs avant leurs propositions des actions.

Processus démocratique – quels temps et lieux de débats et d'échanges aujourd'hui (un centre social, une association d'EP sont ils encore aujourd'hui des espaces d'expression citoyenne) ?

Sens et valeurs de l'EP - comment porter les valeurs et incarner l'EP ?

Propositions

Education populaire est un levier de promotion sociale, d'accès aux savoirs et à la culture. Il faut valoriser les projets associatifs.

- Reconnaître le pouvoir d'agir.
- Proposition de co-construction, d'audace, de transgression, de participation des associations d'EP, aux côté des institutions pour retravailler les valeurs communes de la République et les mettre en débat au service des politiques jeunesse Départementales.
- Proposition de sensibilisation-formation des élus à l'EP et aux initiatives citoyennes (pour les faciliter la rencontre avec les habitants et la création de lieux d'expression citoyenne).
- Proposition d'accompagnement institutionnel qui leverait la mise en concurrence et les freins à la réactivité des associations d'EP.

Synthèse des ateliers

Atelier D : Comment lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité filles-garçons ?

14 personnes présentes. 8 hommes et 6 femmes.

La première partie des échanges, sous forme de tour de table, est consacrée au questionnement autour de la lutte contre les discriminations et l'égalité filles/garçons.

Les inégalités filles/garçons sont une discrimination à part entière, c'est une discrimination par le sexe. Le lien entre lutte contre les discriminations et égalité n'est pas toujours évident et ces deux notions peuvent même être parfois en tension.

Favoriser l'égalité est-ce toujours favoriser la lutte contre les discriminations ? Il ne faut pas oublier les discriminations sociales et ethniques.

La question de la jeunesse, n'est-il pas déjà trop tard pour intervenir sur l'égalité, les stéréotypes sont ancrés très tôt et la ségrégation est déjà peut-être actée.

Il ne peut y avoir d'uniformité sur le traitement des discriminations, il faut en traiter les différentes formes avec différentes approches. Il s'agit de différences et de hiérarchisation, du partage du pouvoir et du vivre ensemble.

Nous devons nous poser la question différemment lorsque nous parlons de mineur/es et de majeur/es, ce n'est pas la même approche professionnelle. Dans tous les cas, la question femmes/hommes traverse l'ensemble de la société française.

Il faut afficher une volonté politique claire, une gouvernance active et être explicite.

Comment ne pas noyer la question de l'égalité dans la problématique large des discriminations ?

Peut-être faudrait-il rester dans une approche globale qui intègre la question dans tous les pans de l'action jeunesse. La question est celle des injustices sociales et de l'impact des inégalités à l'adolescence à l'âge adulte.

Quelle articulation entre les dispositifs et l'organisation des services opérateurs ?

Il s'agit de proposer une égalité de traitement, de s'attaquer aux stéréotypes dans l'éducation et d'introduire la question dans le projet éducatif local.

Trois notions se détachent : la lutte contre les discrimination/égalité ; l'appartenance/l'identité ; les injustices sociales/action éducative.

La lutte contre les discriminations est une notion de Droit, elle relève de l'accès aux droits, de l'égalité en droits et de l'égalité par le Droit.

En sociologie, c'est la question de l'appartenance, peut-être plus que l'identité, qui fait sens dans la différenciation des êtres humains et assoie l'infériorisation (d'un groupe) et la hiérarchie.

En psychologie sociale, on va s'intéresser aux représentations, aux stéréotypes.

Le volet économique/gestionnaire n'est pas négligeable non plus, quelle place dans ce projet pour les financeurs ?

Il faut s'appuyer sur des politiques de réparations mais également sur la prévention. Il s'agit de penser un projet éducatif de territoire, de le co-construire, de faire émerger les acteurs référents et de travailler ensemble le projet.

Se pose également la question de l'exemplarité en interne, quelle politique DRH au Département par exemple ? Il faudrait réaliser un diagnostic sur les procédures, initier une approche globale en interne également.

Une proposition autour d'ateliers de réflexion sur la pratique professionnelle dans les questions d'égalité filles/garçons est avancée. Il faut décoder les pratiques dans chaque champ de l'éducation et

de la citoyenneté. Les réponses à appel d'offre demandent de la réactivité et le temps n'est pas suffisant pour déterminer une démarche d'égalité intégrée.

Il faut donc également dépasser les simples indicateurs d'évaluation pour s'interroger : Comment travaille-t-on ensemble ? Qu'apprend-on ensemble ? Il faut co-construire et dégager les ressources du territoire. Il faudrait faire appel aux initiatives locales et les valoriser sur le triptyque : Dans l'école, hors école et dans la famille.

En bref, on retient une demande autour de l'institution exemplaire, le lien entre la mise en place d'un dispositif et la gestion de ce dispositif, la reconnaissance des acteur/trices de terrain et les différents niveaux d'intervention, la question des actions concrètes de lutte contre les discriminations et d'égalité filles/garçons, relever et partager les échecs et les réussites.

5 propositions d'actions ordonnées de façon logique

1. Exemplarité de l'Institution, dans son recrutement, son fonctionnement ;
2. Incrire la lutte contre les discriminations comme axe prioritaire des politiques jeunesse (appel à projet explicite lutte contre les discriminations/égalité filles-garçons dans le schéma départemental jeunesse) ;
3. Valorisation des acteurs, dans une logique de co-construction des projets ;
4. Temps de formation reconnus et financés, inter-structures (personnels des Institutions y compris) sur les questions de discriminations, des stéréotypes, préjugés et prévoir du temps d'échanges ;
5. Accompagnement des porteurs de projets sur le territoire (mise en réseau, réponses aux appels à projets, mutualisation etc.).

